

Bilan d'activité 2024

Association AFAHC Occitanie



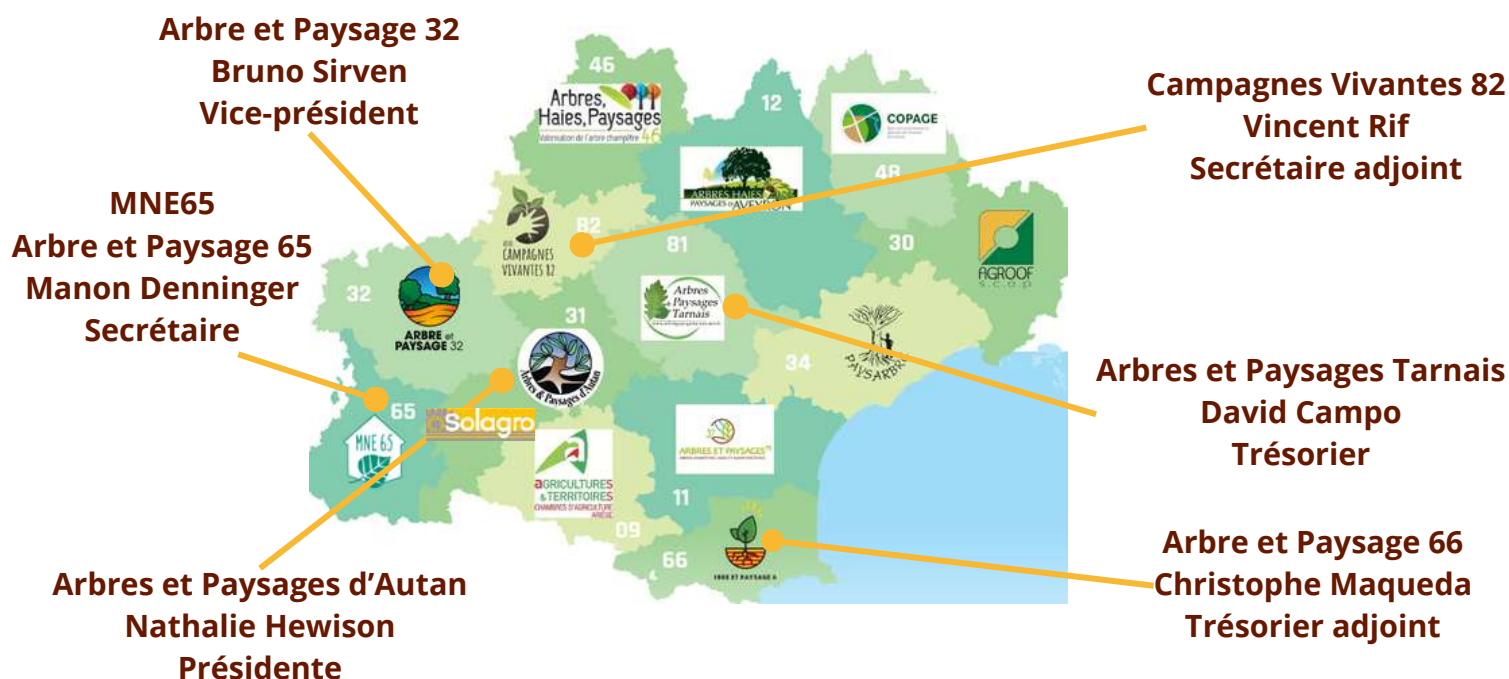
Présentation de l'association

L'AFAHC-Occitanie regroupe les différents **opérateurs départementaux** qui agissent pour l'arbre hors forêt dans les 13 départements de la région. Les plus anciennes structures œuvrent depuis une trentaine d'années. Elle permet un lien avec le réseau AFAC-agroforesteries au niveau national et une intervention à l'échelle régionale.

Les 13 opérateurs départementaux sont : Haies Ariégeoises, Arbres et Paysages 11, Arbres Haies Paysages d'Aveyron, Agroof, Arbres et Paysages d'Autan, Arbre & Paysage 32, Paysarbre, Arbres Haie Paysages 46, Copage, Maison de la Nature et de l'Environnement 65, Arbre & Paysage 66, Arbres et Paysages Tarnais et Campagnes vivantes 82.

En 2024, l'AFAHC-Occitanie compte 25 adhérents dans les 13 départements de la région. Le conseil d'administration est composé de 14 structures : les 13 opérateurs départementaux et l'association Solagro, et il se réunit environ 6 fois par an.

Le bureau est constitué de 6 structures (cf carte ci-dessous) et il se réunit pour préparer les réunions du Conseil d'Administration.



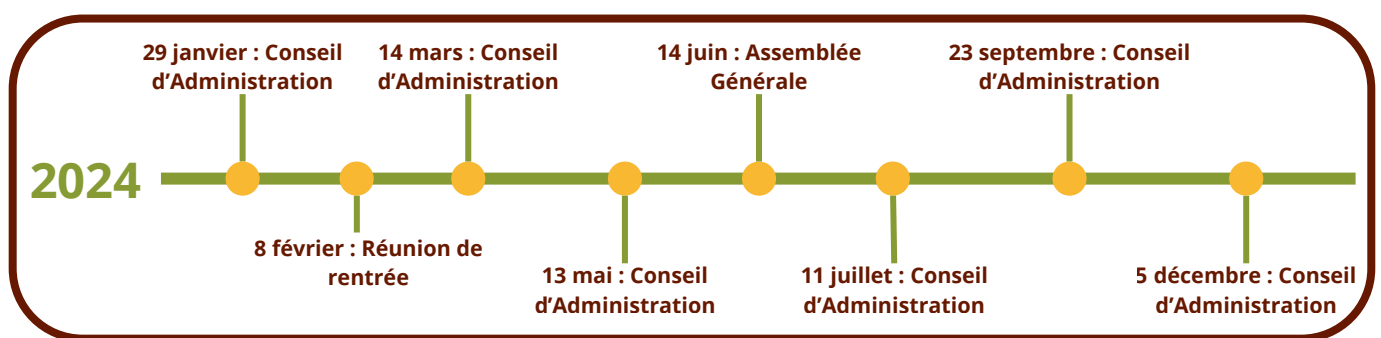
L'année 2024 a vu le départ d'Adèle Vantorhoudt, remplacée par Mathilde Lépine sur la coordination des projets régionaux. Fin 2024, l'équipe compte 1.8 équivalent temps plein.

Les salariés de l'AFAHC ont partagé leur temps entre la gestion de l'association, la coordination du réseau et la coordination des projets régionaux.

Véronique Baer, salariée d'Arbres et Paysages d'Autan, est mise à disposition et vient renforcer l'équipe salariée sur les missions liées à la cartographie et au Végétal local.

Au travers de l'ensemble de ses projets, l'AFAHC Occitanie a poursuivi ses partenariats avec la Région Occitanie, les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse, L'Office Français de la Biodiversité, l'Agence Régionale de Biodiversité (ARB) Occitanie, ou encore les Voies Navigables de France.

Temps forts de l'année 2024



Le 8 février 2024 a eu lieu la réunion de rentrée du réseau, à Narbonne (Aude). Moment important dans la vie du réseau, cette journée a permis de travailler sur le projet associatif et le fonctionnement de l'association. Rassemblant toutes les structures membres du CA, cette journée permet aussi de renforcer le lien entre les membres du réseau.



Le 14 juin 2024, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire à Durenque, en Aveyron.

En plus de ces temps associatifs, le Conseil d'Administration a travaillé au sein de ses commissions autour de la gestion et des enjeux de l'AFAHC Occitanie :

- commission Finances
- commission Ressources Humaines
- Commission Stratégie
- commission Communication et Évènementiel

Au delà de ces programmes, l'AFAHC Occitanie s'est mobilisée à l'échelle régionale ou nationale :

Participation à des actions régionales

- 3 réunions avec le Conseil Régional pour le plan « Arbre et Carbone Vivant »
- 3 réunions avec la Draaf Occitanie sur l'application du Pacte en faveur de la haie en Occitanie
- Participation à la journée Paysage et Changement Climatique organisée par la DREAL Occitanie, à Narbonne
- Participation à 2 journées de la « Communauté des acteurs de l'accompagnement » portée par l'ARB Occitanie, à Carcassonne
- Participation au Comité Régional de la Biodiversité, à Narbonne
- Participation à l'Observatoire Régional de Biodiversité (GT Agroécologie)
- Participation au salon Biodiversité et Territoire de l'OFB et au salon Ad Natura, à Montpellier

Lien avec l'AFAC-agroforesteries :

- Représentants de l'Occitanie au CA de l'Afac-Agroforesteries : Nathalie Hewison et David Campo
- Participation aux commissions Vie Associative, Communication, Fonds pour l'arbre et Politiques publiques
- Séminaire de l'Afac-Agroforesteries à Villarceaux
- Jury pour le fonds pour l'arbre



Le réseau national Afac-Agroforesteries

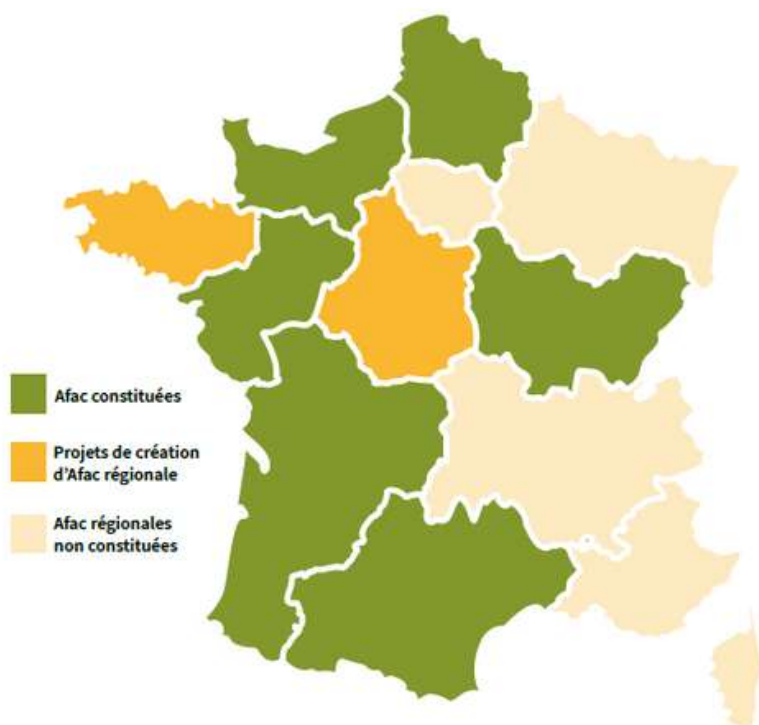
L'AFAHC Occitanie fait partie, depuis sa création, du réseau national Afac-Agroforesteries.

L'Afac-Agroforesteries a été créée en 2007, à l'initiative de structures oeuvrant en faveur de l'arbre champêtre et des agroforesteries, dont plusieurs structures occitanes.

Le réseau Afac est aujourd'hui composé d'**une association nationale** tête de réseau (l'Afac-Agroforesteries), de **six Afac régionales** et de plus de 400 organismes adhérents engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors-forêt dans tous les territoires.

A travers le projet associatif du réseau Afac, ces structures portent l'ambition de soutenir la résilience des territoires et d'accompagner les transformations de l'agriculture en atteignant un haut niveau de services environnementaux et productifs rendus par les arbres.

Par décret du 4 octobre 2023, **l'Afac-Agroforesteries est reconnue d'utilité publique**.



Les associations Arbres et Paysages d'Autan (Nathalie Hewison) et Arbres et Paysages Tarnais (David Campo) représentent **l'AFAHC Occitanie au Conseil d'Administration de l'Afac-Agroforesteries**, et les salariées de l'AFAHC Occitanie sont en lien réguliers avec les autres salariés des Afac régionales et nationales.

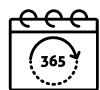
Ils ont participé tout au long de l'année aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale, à des commissions et des temps d'échanges informels sur le développement des actions de chacun.

Priorités stratégiques de l'Afac-Agroforesteries :

- **Accompagnement** : Développer, outiller et former un réseau d'acteurs opérationnels pour mettre en œuvre ces actions
- **Connaissance** : Capitaliser, valoriser et partager les connaissances au profit d'un développement qualitatif de l'arbre et la haie dans les territoires. Ces connaissances servent d'appui à l'élaboration des politiques publiques et permettent de créer de nouveaux outils pour les professionnels de l'agroforesterie
- **Politiques publiques** : Renforcer l'intégration de l'arbre et la haie dans les politiques publiques et faire reconnaître cet enjeu à l'ensemble de la société.
- **Filières durables** : Faire émerger les conditions d'un cadre favorable permettant le déploiement de filières durables amont et aval pour l'arbre et la haie, en améliorant la valorisation économique de l'agroforesterie

Le projet Occitarbre

Amélioration et valorisation des connaissances sur l'arbre hors forêt pour le maintien et la reconquête de la biodiversité en Occitanie



Le projet Occitarbre a commencé en janvier 2020 par Occitarbre 1.

Sur 2024, se sont chevauchés le projet Occitarbre 4, qui s'est terminé le 30 juin, et le projet Occitarbre 5 dès le 1er juillet 2023.



Ce projet est financé à 80% par la Région Occitanie



Les 13 opérateurs départementaux participent au projet :

Haies ariégeoises ; Arbres et Paysages 11 ; Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron ; Agroof ; Arbres et Paysages d'Autun ; Arbre et Paysage 32 ; Paysarbre ; Arbres, Haies, Paysages 46 ; Copage ; Maison de la Nature et de l'Environnement – Arbre et Paysage 65 ; Arbre et Paysage 66 ; Arbres et Paysages Tarnais et Association Campagnes Vivantes 82.

Les référents sont Arbres et Paysages d'Autun et Campagnes Vivantes 82



En promouvant l'arbre "champêtre" à travers des échanges et des initiatives de mutualisation, l'AFAHC Occitanie ne fait pas que consolider son action : elle s'inscrit directement dans le **Plan régional "Arbre et carbone vivant"**.

Ce projet souligne le rôle essentiel de l'arbre, au-delà de la forêt, comme un levier majeur pour le territoire. L'arbre est un allié clé pour relever les défis actuels :

- le changement climatique
- l'érosion des sols et la préservation de la biodiversité
- la gestion de la ressource en eau
- l'évolution des paysages et des pratiques agricoles.

Grâce à cette initiative, l'AFAHC Occitanie renforce et élargit ses missions collective

Axe 1 : Structuration du réseau régional AFAHC Occitanie

La coordination du réseau régional est une action centrale pour assurer le succès de nos projets. Depuis 2020, une salariée est dédiée à cette mission en étroite collaboration avec les structures départementales.

Son rôle est de stimuler l'entraide et la coopération au sein du réseau, notamment par l'organisation de journées d'échanges. Ces événements permettent aux structures de l'AFAHC Occitanie de mutualiser leurs compétences et leurs savoir-faire dans tous les domaines d'activité.

Cette action contribue également à renforcer notre collaboration avec le réseau national de l'Afac-Agroforesteries. Nous participons activement à son Conseil d'administration ainsi qu'à des démarches nationales majeures (Label Haie, Végétal Local, etc.), ce qui nous permet d'enrichir notre expertise et de bénéficier d'échanges fructueux à l'échelle nationale.

Axe 2 : Coordination, Concertation, Mutualisation

Cinq ateliers techniques ont été organisés en 2024. Ils consistent en des journées d'ordre technique sur les pratiques et les savoir-faire en lien avec notre activité régalienne de plantation d'arbres et de haies. Ils peuvent être tournés vers le développement et impliquer des structures extérieures au réseau pour intégrer leurs compétences et diffuser nos connaissances. Ils permettent à l'AFAHC Occitanie et à ses adhérents d'approfondir des sujets déjà traités et définir des stratégies communes.

1. Atelier Plantation de A à Z (suite), le 1^{er} février 2024, à Castanet Tolosan (31)
2. Atelier Formation de formateurs, le 28 février 2024, à Réalmont (81)
3. Atelier sur l'Agroforesterie Intraparcellaire, le 15 mai 2024 à Boisset et Gaujac (30)
4. Atelier Education à l'arbre, le 16 décembre 2024 à Lézignan Corbières (11)

Ces ateliers ont réunis à chaque fois entre 10 et 20 participants, venant des 13 départements d'Occitanie.



Deux de ces ateliers sont axés sur l'adaptation au changement climatique (Axe 6) et les modifications de pratiques qui en découlent. Les opérateurs départementaux sont de plus en plus confrontés à ces changements, ce qui apporte des craintes et la nécessité de changer, ou au moins d'expérimenter, autour de certaines pratiques :

1. Atelier changement climatique, le 31 mai 2024 à Lodève (34)
2. Atelier Gestion durable, le 2 juillet 2024 à Puydarrieux (65)

Axe 3 : Information, Communication et Évènementiel

Cet axe de travail structure notre communication interne, via la commission communication, et l'organisation de notre événement annuel.

En 2024, l'AFAHC Occitanie a organisé les Rencontres Régionales de l'Arbre à Durenque (12), du 12 au 14 juin. Ces journées, axées sur la « Coopération Occitane pour l'arbre », avaient pour objectif de rassembler les professionnels de la région œuvrant pour les arbres et les haies champêtres. Au total, près de 150 personnes (élus, agriculteurs, pépiniéristes, naturalistes, techniciens, etc.) ont participé à l'événement.

Déroulement des journées :

- Mercredi 12 juin : Partenariats et politiques publiques. Une table ronde a abordé la place de l'arbre dans les politiques publiques avec des intervenants de la Région Occitanie, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Départemental de l'Aveyron, de l'Afac-Agroforesteries et du CNRS. Des retours d'expériences du Tarn et des Hautes-Pyrénées ont été partagés, suivis d'ateliers techniques sur le lien entre l'arbre et l'eau.
- Jeudi 13 juin : Production de plants locaux. Cette journée a mis en avant la marque collective Végétal local. Des présentations ont été faites par l'Afac-Agroforesteries et des professionnels, avec un focus sur les retours d'expérience du collectif de collecteurs de l'AFAHC Occitanie. La journée s'est conclue par une visite de la pépinière départementale de l'Aveyron à Salmiech.
- Vendredi 14 juin : Dynamiques de végétation. La matinée a été dédiée à une visite de terrain pour observer les phénomènes de régénération naturelle le long de ripisylves et sur des talus.



Axe 4 : Compléter et diffuser la cartographie des arbres et haies plantées en Occitanie

fin d'assurer un suivi rigoureux et d'identifier les dynamiques de plantation sur le territoire, l'AFAHC Occitanie a mis en place un outil de Système d'Information Géographique (SIG). Cet outil, développé en partenariat avec l'IGN, permet de recenser et de cartographier l'ensemble des arbres et des haies plantés dans le cadre du dispositif d'aide de la Région Occitanie. La base de données associée contient des informations détaillées sur la localisation et les caractéristiques des plantations (haies, alignements, bosquets).

Mise à jour et partage des données en 2024

- Mutualisation : La base de données a été mise à jour grâce à la collecte et à l'harmonisation des informations annuelles fournies par les structures de l'AFAHC. Des formations sont organisées à la demande pour la montée en compétences des techniciens sur les données cartographiques.
- Partage : Pour garantir l'accès public à ces informations, les données cartographiques ont été intégrées à [l'OpenData de la Région Occitanie](#). Pour enrichir la base, des fiches projets ont été rédigées pour une dizaine de projets pilotes, détaillant les actions de plantation avec un support photographique.

Axe 5 : Appui à la production de plants d'origine locale et développement du « Végétal local »

Le renforcement de la filière « Végétal Local » est une de nos préoccupations majeures au sein du réseau. A ce jour, ce sont plus d'une quarantaine d'essences sur 3 Régions d'origine qui sont marquées, récoltées par les opérateurs et qui bénéficient d'une traçabilité complète de la récolte à la plantation. Les graines collectées sont transmises à des pépinières partenaires qui font la mise en culture. Les plants ainsi produits sont ensuite utilisés dans le cadre des campagnes de plantation départementales.

Cet axe permet aux structures départementales de s'investir pour le développement de la filière Végétal Local par la sensibilisation des différents acteurs de la filière et par l'action de collecte.

Du fait de leurs différentes missions les structures départementales se trouvent régulièrement en contact avec des pépinières, des utilisateurs ou encore des prescripteurs. Elles sont le premier échelon d'information et de sensibilisation sur la marque.

L'activité de collecte au sein de l'AFAHC poursuit son développement par une augmentation progressive des espèces récoltées et une meilleure structuration pour garantir une récolte en quantité suffisante et diversifiée chaque saison. Il s'agit donc d'assurer l'ensemble des étapes de l'identification de nouveaux sites de récolte à la préparation des graines mais aussi de développer des animations et partenariats avec d'autres structures en lien avec l'environnement (association de randonnée, associations naturalistes, lycées agricoles).

La mutualisation favorise les échanges de savoir-faire sur la collecte et la préparation des graines. Une coordination au niveau régional assure l'harmonisation des activités des structures récoltantes (alerte floraison, fructification, suivi des objectifs de collecte...) et le respect de l'ensemble des étapes vis à vis du protocole technique de la marque, de la récolte jusqu'à l'envoi final des graines.

Un travail important est mené également au sein de la commission Pépinière Plants Graines pour produire des documents et des données de référence sur la collecte (techniques, coûts, calendrier...), les essences produites et utilisées, la qualité des plants, les partenariats pépiniéristes... et plus largement développer et pérenniser la filière de production de plants de qualité. La commission se réunit tous les 2 mois environ.

L'ensemble des savoirs et données acquis sont partagés afin de favoriser le développement de la filière à l'échelle régionale (Feuille de route VSOL en Occitanie) et à l'échelle nationale.



Le projet Label Haie AG

Déploiement du Label Haie en Occitanie sur les bassins versants Adour Garonne



Le projet Label Haie Adour Garonne a commencé en 2021. Le premier projet s'est terminé le 30 juin 2023 et a été prolongé aussitôt par un deuxième programme, du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2025.



Ce projet est financé par la Région Occitanie (30%), l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50 à 70%) et le Fonds pour l'arbre (5 %).



Les opérateurs départementaux sur le territoire Adour Garonne participent au projet : Haies Ariégeoises, Arbres et Paysages 11, Arbres Haies et Paysages d'Aveyron, Arbres et Paysages d'Autan, Arbre et Paysage 32, Arbres Haies Paysages 46, Copage, Maison de la Nature et de l'Environnement – Arbre et Paysage 65, Arbres et Paysages Tarnais, Association Campagnes Vivantes 82.

Les référents sont Arbres Haies Paysages d'Aveyron et Copage.

L'Afac-Agroforesteries, porteur du Label, est partenaire du projet.



Le Label Haie est un dispositif visant à certifier les pratiques de gestion des haies et les filières de bois issus du bocage. Son objectif principal est de lutter contre l'érosion du bocage en France en soutenant le développement de filières durables.

Chaque association partenaire du projet a formé un.e de ces technicien.nes :

- au Label Haie, afin de pouvoir présenter le Label
- au pré-audit, pour accompagner les agriculteurs qui le souhaitent dans la démarche de certification
- et au Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH), qui permet d'accompagner les agriculteurs certifiés dans leur démarche de gestion durable.

En tout, ce sont 17 personnes sur 10 départements qui ont reçu ces formations.

Il y a maintenant un **référént départemental** qui accompagne le déploiement du Label Haie sur son territoire.



Suite aux réunions collectives d'information qui ont eu lieu en 2023, les techniciens départementaux ont réalisés 39 pré-audits dans le cadre des PSE en 2024, ce qui a nécessité une forte mobilisation. A la fin de l'année 2024, ce sont 18 agriculteurs supplémentaires qui sont labellisés, suite au passage de l'organisme certificateur Certis. Les autres sont en attente du passage de Certis courant 2025.



En 2024, plusieurs comités de pilotage ont été organisés (en mai, juillet, septembre, novembre et décembre) pour assurer le suivi du Label sur le territoire de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Ces réunions ont rassemblé les acteurs clés du projet : l'Agence de l'eau, la région Occitanie, l'Afac Agroforesteries et des représentants de l'Afahc Occitanie et de l'Afac Nouvelle Aquitaine.

Enfin, un atelier de mutualisation a été organisé en juillet sur les avancées du Label dans la région Occitanie. Cet atelier a été fait en partenariat avec l'Afac-Agroforesteries qui est venu présenté les évolutions du cahier des charges prévues en 2025.



Le projet Label Haie RMC

Déploiement du Label Haie en Occitanie sur les bassins versants Rhone Méditerranée Corse



Le projet Label Haie RMC a lieu de janvier 2024 à décembre 2025



Ce projet est financé par la Région Occitanie (16%), l'Agence de l'Eau RMC (70%) et le Fonds pour l'arbre (10 %).



Les opérateurs départementaux sur le territoire RMC participent au projet :
Arbres et Paysages 11, Agroof, Paysarbre et Arbre et Paysage 66
Le référent est Agroof

L'Afac-Agroforesteries, porteur du Label Haie, est partenaire du projet.



Ce premier programme de déploiement du Label Haie sur la partie méditerranéenne de la région Occitanie a pour objectifs :

- la formation et la montée en compétences des techniciens du réseau
- l'animation et l'accompagnement et le conseil des groupes d'agriculteurs vers la certification, dans le cadre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
- l'accompagnement des agriculteurs volontaires vers la certification, en dehors des PSE

Le début du programme a vu la formation d'un technicien par département pour devenir auditeur Label Haie, ce qui permet de réaliser des pré-audits auprès des agriculteurs volontaires, pour préparer la visite de l'organisme Certis. Les techniciens ont également été formés sur le Plan de Gestion Durable des Haies pour pouvoir les réaliser chez les agriculteurs à la suite de leur certification.

→ Organisation de 5 journées d'ateliers :

- en juin 2024, sur la construction d'un outil de gestion simplifié adapté au contexte climatique et la zone méditerranéenne en Occitanie
- en juillet 2024, en lien avec le projet sur le bassin versant Adour-Garonne, sur les avancées du Label en Occitanie
- en novembre 2024, sur 2 jours, présentation d'une méthode de cubage de la biomasse des arbres, dans l'objectif de l'adapter au contexte méditerranéen, grâce à l'intervention de Sylvie Monier de Mission Haies.
- En novembre 2024, présentation de la V1 du cahier des charges du Label



Référent Régional Label Haie



La mission se déroule sur la totalité de l'année 2024



Ce projet est financé par le Fonds pour l'Arbre



Adèle Vantorhoudt, salariée de l'AFAHC Occitanie, a assuré la mission de référente régionale du label Haie, relayée par Mathilde Lépine à son départ.



- **Promotion et accompagnement** : Sensibiliser aux enjeux techniques du label, former les nouveaux relais, auditeurs et animateurs, et accompagner son déploiement en Occitanie.
- **Partenariat et représentation** : Établir des partenariats avec les organismes et acteurs clés, représenter le label auprès des institutions et assurer la liaison entre les niveaux départemental et national.
- **Collaboration nationale** : La référente régionale participe à des échanges mensuels avec les autres référents nationaux. En 2024, dix réunions ont eu lieu pour travailler sur la mise à jour du cahier des charges du label, dont la nouvelle version entrera en vigueur le 1er septembre 2025.
- **Formation et coordination** : La référente a coordonné des sessions de formation, comme celle de juillet 2024 pour six participants. Elle a également organisé des journées de terrain sur l'Occitanie et des visioconférences pour tester et présenter le nouveau cahier des charges, tout en assurant le lien entre l'Afac-Agroforesteries et les techniciens d'Occitanie pour faire remonter leurs retours.



Le projet Afasea Occ

Animation et Formation en Agroforesterie en Faveur des Structures d'Enseignement Agricole en Occitanie



Le projet a commencé le 1er janvier 2022 et s'est terminé le 31 décembre 2023.
Un second projet a débuté le 1er juin 2024, pour 12 mois.



Ce projet est financé par la Région Occitanie (80%).



Arbres et Paysages d'Aude, Agroof, Arbres et Paysage d'Autan, Paysarbre, Chambre d'Agriculture 34, Arbres Haies Paysages 46, Arbre et Paysage 66, Arbres et Paysages Tarnais et Association Campagnes Vivantes 82.

Les référents du projet sont Agroof et Arbres et Paysages d'Autan



Objectif principal : Amplifier la formation et la sensibilisation à l'agroforesterie (l'arbre agricole) dans les établissements d'enseignement agricole de la région Occitanie

Actions clés :

- Formation et pédagogie : Interventions sur l'agroforesterie auprès dans les lycées d'enseignement agricole, auprès des enseignants et des étudiants
En 2024, 21 interventions ont eu lieu sur l'ensemble de la région



- Création et diffusion de ressources :
 - Création de programmes de formation sur mesure et de contenus pédagogiques adaptés à la région pour les enseignants et les étudiants.
 - Diffusion du documentaire présentant des sites agroforestiers remarquables d'Occitanie.
 - Utilisation des roll-up lors d'évènements dans la région
- Concours agricole : Création d'une charte pour organiser un concours agricole "d'idées" à destination des EEA. Ce concours devrait avoir lieu dans un 3ème programme AFASEA

Ce projet s'inscrit en complémentarité avec d'autres initiatives régionales sur l'arbre hors forêt, en se concentrant spécifiquement sur la diffusion des connaissances et la formation dans le milieu agricole.

Le projet VNF

Planter local pour préserver les paysages et la biodiversité le long du Canal du Midi



Le projet a commencé en septembre 2023 et se termine en mai 2026



Ce projet est financé par les Voies Navigables de France



Arbres et Paysages d'Aude, Arbres et Paysage d'Autan, Paysarbre,



Animer un programme de plantation pour inciter à la mise en place d'arbres et arbustes champêtres sous forme de haies, alignements, bosquets ou parcelles argoforestières dans une bande de 15 km de part et d'autre du Canal du Midi

Sensibiliser aux enjeux autour de la préservation, l'amélioration ou la restauration des corridors écologiques pour une trame verte et bleue fonctionnelle.

Actions clés :

- Plantations :
 - 3 758 arbres en Haute Garonne
 - 11 575 arbres dans l'Aude
 - 4012 arbres dans l'Hérault
- Sensibilisation
 - mise en place d'un partenariat avec le festival Convicencia pour des actions lors de l'édition 2025 : conférences, tables rondes, balades ...



Le projet Cartoc

Volet 1 : Stabilisation et renforcement de l'outil



Le projet a commencé en septembre 2024, pour 12 mois
Il fait suite à deux projets qui ont eu lieu entre 2017 et 2020.



Ce projet est financé par l'Agence de l'eau Adour Garonne (50%) et le Fonds vert (50%)



Arbres et Paysages de l'Aude, Arbres Haies Paysages d'Aveyron, Arbres et Paysages d'Autan, Arbre et Paysage 32, Arbres haies Paysages du Lot, Copage, Maison de la Nature et de l'Environnement 65, Arbres et Paysages tarnais et Campagnes Vivantes 82.



Ce volet 1 a pour vocation la stabilisation de l'outil cartographique créé lors des premiers projets par un bureau d'étude et sa prise en main par les opérateurs départementaux, avant son déploiement dans le 2ème volet du projet qui débutera courant 2025.

Cet outil a pour but d'accompagner les collectivités dans la création de trames arborées, en définissant les territoires à enjeux. Il croise des données sur l'érosion des sols et la biodiversité

En novembre 2024, le bureau d'études Terranis a été sélectionné pour développer l'outil. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour bien définir les besoins et les attentes. Pour cela, Véronique Baer (Arbres et Paysages d'Autan) et Baptiste Villemagne (Arbres et Paysages Tarnais) ont été désignés comme référents techniques pour dialoguer avec Terranis.

La stabilisation de l'outil est prévu pour le printemps 2025, et le reste de l'année sera consacrée à :

- La présentation de l'outil et sa prise en main par le réseau.
- La formation des techniciens à son utilisation.
- Des tests pratiques sur le terrain.
- La formalisation de l'intégration de cet outil dans les stratégies territoriales.



Nos partenaires



Ressources
durables de nos
territoires



Association AFAHC Occitanie

www.afahcoccitanie.fr

contact@afahcoccitanie.fr - 06 23 65 83 12